

LES JEUNES ET LEUR SANTÉ

En Abitibi-Témiscamingue



Pacifiques ou violents?

SOMMAIRE :

Quelques mots sur la violence et les problèmes de comportement.....	3
Situation en Abitibi-Témiscamingue	4
L'agressivité directe	4
L'agressivité indirecte.....	5
Conduite imprudente ou rebelle	6
Conduite délinquante.....	7
Violence lors des relations amoureuses	9
Relation sexuelle forcée	13
Prévention de la violence comment faire?	14
Compétences à développer chez le jeune	15
Le jeune.....	15
Les jeunes et les autres	16
Autour du jeune	17
En bref.....	19
Pour plus d'information	20

Situation des élèves du secondaire

Ce document est destiné à toutes les personnes qui dans leur quotidien participent à la promotion des comportements pacifiques ainsi qu'à la prévention de la violence auprès des jeunes. Toutes les personnes préoccupées par les manifestations de comportements violents chez les jeunes seront également intéressées.

Il présente en premier lieu les données régionales tirées de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS). Elles sont comparées, pour certaines, avec des données à l'échelle du Québec. Considérant que les conséquences de la violence sont non-négligeables, vous y trouverez aussi des informations sur les pratiques gagnantes permettant d'agir sur cette problématique chez les jeunes.

Pacifiques ou violents nos adolescents? Vous le découvrirez dans les pages qui suivent!

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Direction de Santé publique
1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-3264
Télécopieur : 819 797-1947
www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

Rédaction

Geneviève Tremblay, agente de recherche
Développement et adaptation des personnes

Guillaume Beaulé, agent de recherche
Surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Collaboration

Josée Larivière
Répondante régionale violence conjugale et
agressions sexuelle

Montage et mise en page

Francine Robert
Direction de santé publique

ISBN : 978-2-89391-677
978-2-89391-678 (PDF)

Prix : 7 \$

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2015
Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin
inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce
document est autorisée, à condition que la source
soit mentionnée.

Ce document est également disponible en
médias substitués, sur demande.

© Gouvernement du Québec

Ce document fait partie d'une série de plusieurs fascicules traitant de différents thèmes liés à la santé, en exploitant les données statistiques de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS).

Réalisée en 2010 et 2011 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'EQSJS vise à combler des besoins d'information sur l'état de santé et le bien-être des jeunes fréquentant l'école secondaire, ainsi que sur les déterminants de la santé. Elle porte sur une diversité de thèmes, autant sur le plan de la santé physique que psychologique, et permet d'identifier les problèmes particuliers auxquels les jeunes sont confrontés. L'exercice s'avère important, car il est reconnu que l'adolescence constitue une période cruciale de la vie, caractérisée par des transitions majeures et des changements rapides qui influencent l'état de santé dans les années à venir, d'où l'importance par exemple d'adopter déjà à cet âge de saines habitudes de vie.

Les données présentées sont représentatives à l'échelle de la région et de la province. En Abitibi-Témiscamingue, un ajout de répondants a permis d'obtenir des données à l'échelle locale, soit celle des territoires des centres de santé et de services sociaux (CSSS). Cependant, ces données ne sont pas présentées dans le document car, sauf quelques exceptions, la très grande majorité des résultats locaux se comparent à ceux de la région. Par conséquent, le portrait dans les différents territoires de CSSS ne diffère pas du portrait régional dans l'ensemble¹.

La participation à cette enquête s'est avérée exceptionnelle. Dans la région, 100 % des écoles y ont participé, 98 % des classes et 90 % des élèves, ce qui représente près de 4 500 jeunes. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les résultats ne sont pas représentatifs de tous les jeunes de 12 à 17 ans, mais bien des élèves inscrits au secteur « jeune » dans les écoles secondaires publiques.

Pour connaître les détails sur cette enquête, consultez le site : www.eqsjs.stat.gouv.qc.ca

1. Néanmoins, les données locales peuvent être obtenues sur demande, en s'adressant à Guillaume Beaulé à la Direction de santé publique.

Quelques mots sur la violence et les problèmes de comportement

Les problèmes de comportement peuvent prendre différentes formes allant de manifestations bénignes à violentes. Ils entraînent généralement des conséquences autant pour les victimes de ces actes que pour les auteurs. Ainsi, les victimes de harcèlement, de menaces ou de violence peuvent développer entre autres des problèmes d'estime de soi, des troubles d'anxiété ou de dépression. Pour leur part, les auteurs adoptent souvent des comportements à risque (consommation d'alcool ou de drogue, actes de délinquance plus graves,...) en parallèle à leurs problèmes de comportement. Ils peuvent aussi avoir été victimes d'abus ou de violences dans le passé. Les actions en prévention peuvent donc cibler divers problèmes et s'adresser à différents groupes.

L'EQSJS ne permet pas d'établir la prévalence de ces troubles de comportement, car elle ne mesure pas leur impact, leur persistance et leur intensité. Elle ne fait que présenter les proportions d'élèves ayant certains comportements ou conduites problématiques.

L'enquête aborde le sujet à l'aide des indicateurs suivants dont la description vous est présentée dans les pages suivantes :

- l'agressivité directe,
- l'agressivité indirecte,
- la conduite imprudente ou rebelle,
- la conduite délinquante,
- la violence dans les relations amoureuses et les relations sexuelles forcées.

Pour obtenir l'analyse des données québécoises, de même que les détails des liens et de l'influence des déterminants sur la santé, il est possible de consulter le rapport québécois à l'adresse : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire2.pdf



Situation en Abitibi-Témiscamingue

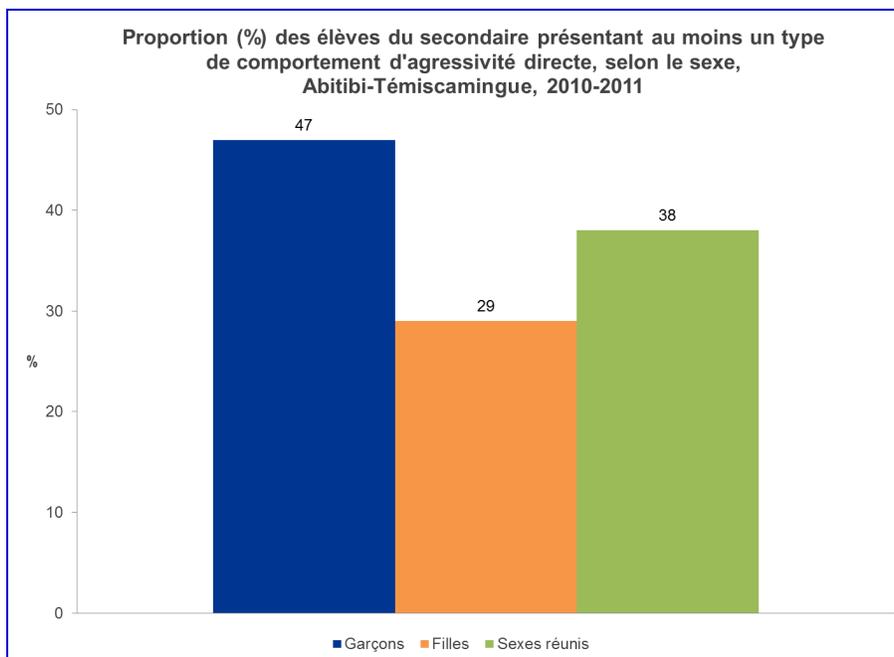
L'AGRESSIVITÉ DIRECTE

Elle fait référence à des comportements visant à causer intentionnellement des douleurs physiques ou émotionnelles. Il peut s'agir de menaces (agressivité verbale) ou d'actions physiques (exemple : une bagarre) causant des dommages ou des lésions corporelles. L'indicateur est construit à l'aide de six questions évaluant la présence ou non de ces divers comportements.

Comme l'illustre la figure 1, plus d'un élève sur trois (38 %) en Abitibi-Témiscamingue a présenté parfois ou souvent au moins un type de comportement d'agressivité directe, soit une proportion comparable à celle du Québec (38 %). Comme au Québec, ces comportements sont beaucoup plus présents chez les garçons que chez les filles dans la région, soit 47 % contre 29 %. Encore une fois, ces pourcentages se comparent à ceux du Québec.

Dans la région, la situation ne varie pas en fonction du cycle de scolarité². Au Québec toutefois, la proportion grimpe du secondaire 1 à 3, puis elle diminue en secondaire 5.

Figure 1



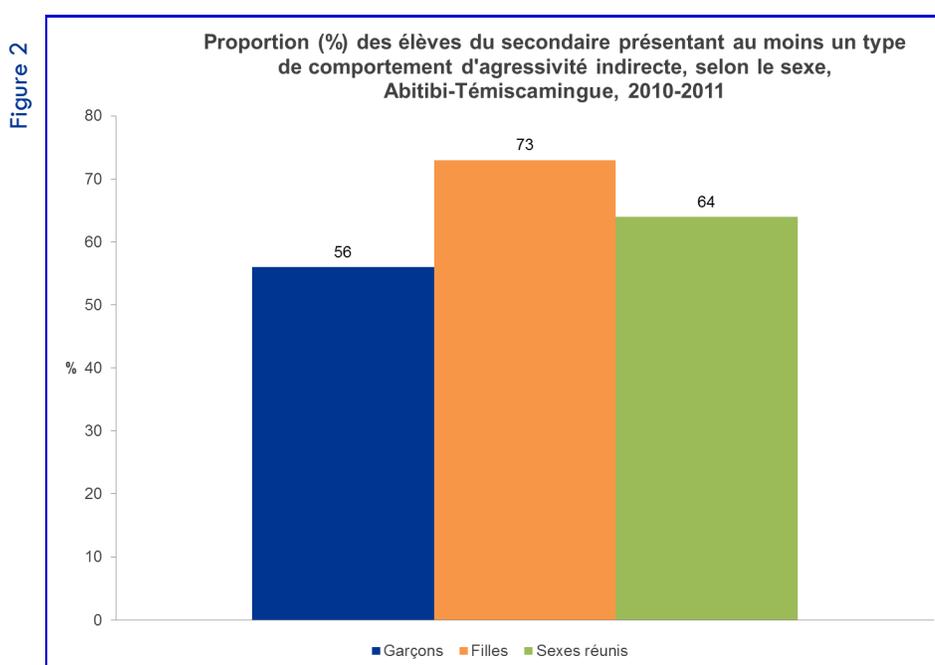
Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

L'AGRESSIVITÉ INDIRECTE

C'est une forme verbale souvent sournoise (l'agresseur laisse croire qu'il ne veut pas faire de mal), cherchant à compromettre des relations sociales par la manipulation. L'auteur tente de nuire tout en restant discret le plus possible. L'indicateur se base sur cinq comportements : amener les autres à détester untel, devenir ami avec une personne pour se venger d'untel, dire de vilaines choses dans le dos d'untel, exclure untel du groupe et raconter les secrets d'untel.

Autant au Québec que dans la région, les comportements d'agressivité indirecte semblent plus présents que ceux d'agressivité directe. En effet, en Abitibi-Témiscamingue (voir figure 2), près de deux élèves sur trois (64 %) ont présenté parfois ou souvent au moins un type de comportement d'agressivité indirecte, une proportion comparable³ à celle du Québec (65 %). Cette fois-ci, les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir eu de tels comportements, soit 73 % contre 56 %, des proportions comparables à celles du Québec.

Dans la région, la situation ne varie pas en fonction du cycle de scolarité. Au Québec par contre, la proportion s'avère faible en secondaire 1, puis elle augmente en secondaire 2, 3 et 4, pour ensuite diminuer en secondaire 5.



Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

³ Une enquête fonctionne comme un sondage électoral. Parfois, il peut exister un écart entre deux proportions, mais il n'est pas significatif car il se situe à l'intérieur de la marge d'erreur.

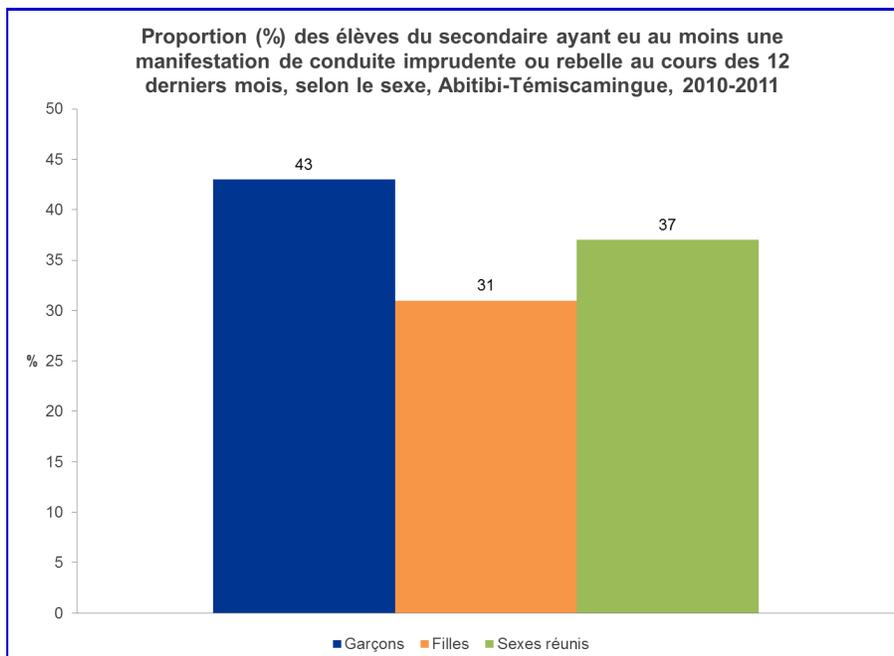
CONDUITE IMPRUDENTE OU REBELLE

L'adolescence est généralement une période propice à la manifestation de comportements rebelles envers l'autorité. Pour la construction de cet indicateur, une conduite imprudente réfère au fait de sortir une nuit complète sans permission, d'être interrogé par des policiers (être soupçonné d'un délit) ou de s'être enfui de la maison (fugue).

En Abitibi-Témiscamingue (voir figure 3), un peu plus d'un élève sur trois (37 %) a eu au moins une manifestation de conduite imprudente ou rebelle dans les 12 mois précédant l'enquête. Il s'agit d'une proportion comparable à celle de la province (36 %). Les garçons sont plus nombreux que les filles à avoir manifesté une telle conduite, soit 43 % contre 31 %, une situation qui se compare encore une fois à celle du Québec.

Dans la région, comme au Québec par ailleurs, la proportion d'élèves ayant eu ce type de comportement tend à croître selon le cycle de scolarité. Ainsi, elle se situe à 30 % au premier cycle et s'élève à 43 % au deuxième cycle (données non illustrées).

Figure 3

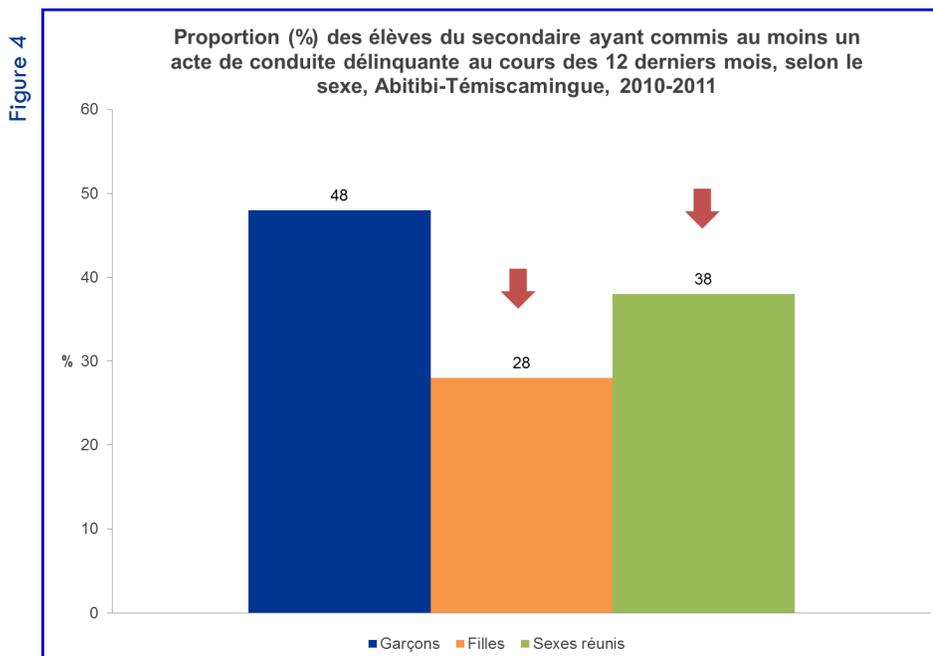


Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CONDUITE DÉLINQUANTE

La conduite délinquante comprend les délits contre les biens (vol, vandalisme,...) et la violence contre la personne (bagarre provoquant des blessures nécessitant des soins médicaux, port d'armes, vente de drogues, attouchements sexuels non désirés). L'appartenance à un gang (groupe d'au moins deux personnes partageant un sentiment identitaire (vêtements, signes de mains,...) et commettant des actes criminels) est aussi considérée dans cet indicateur.

La figure 4 indique que plus d'un élève sur trois (38 %) en Abitibi-Témiscamingue a commis au moins un acte de conduite délinquante dans les 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion est significativement inférieure à celle du Québec (41 %). Encore une fois, les garçons sont plus nombreux que les filles dans cette situation, 48 % contre 28 %. De plus, chez les garçons, la proportion régionale se compare à celle du Québec (50 %), alors que la proportion de filles en Abitibi-Témiscamingue est significativement inférieure à celle dans la province (31 %). Dans la région, le pourcentage ne varie pas selon le cycle de scolarité alors qu'au Québec, il est plus bas en secondaire 1 comparativement aux autres niveaux.



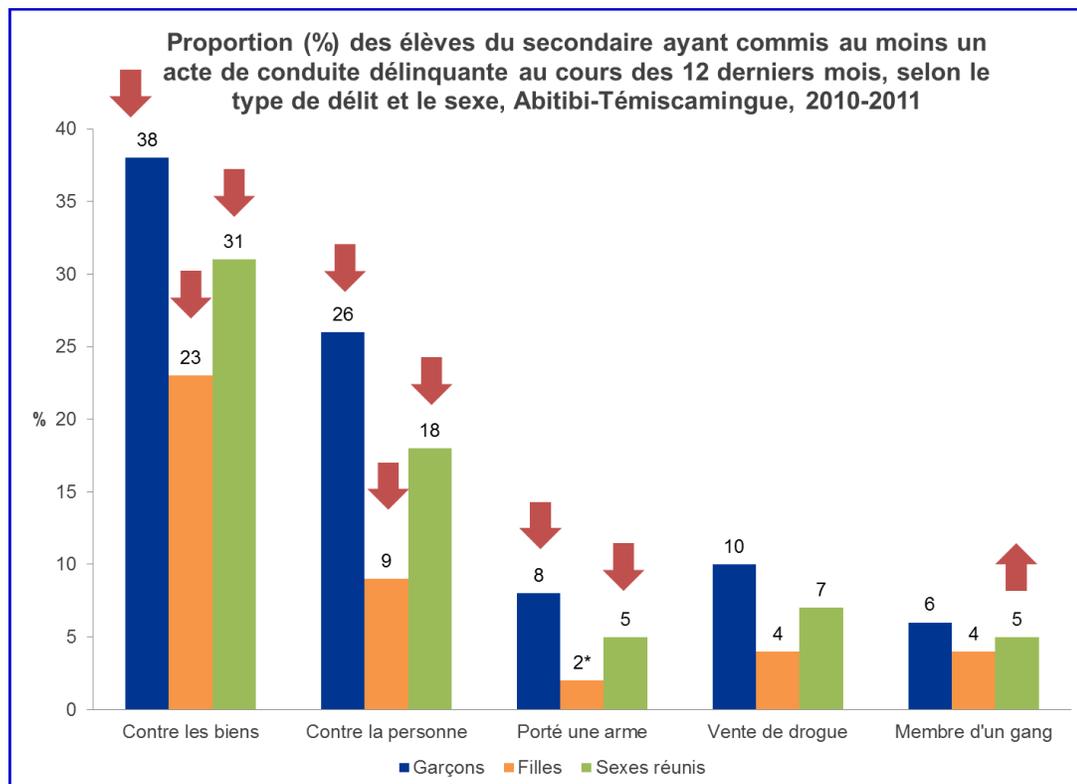
Les flèches indiquent que la proportion dans la région est significativement inférieure sur le plan statistique par rapport à la proportion québécoise.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

Comme l'illustre la figure 5, les délits contre les biens représentent les actes de conduite délinquante les plus répandus. Dans la région, 31 % des élèves en ont commis au moins un dans les 12 mois précédant l'enquête, une proportion significativement inférieure à celle du Québec (34 %). Suivent les délits contre la personne avec 18 % des élèves, une proportion encore une fois inférieure à celle du Québec (20 %). Comme au Québec, 7 % des élèves de la région ont vendu de la drogue. De plus, 5 % ont porté une arme, une proportion significativement inférieure à celle dans la province (6 %). Enfin, 5 % des élèves de la région ont fait parti d'un gang, une proportion significativement supérieure à celle du Québec (4 %).

Pour tous les types de délit, à l'exception de l'appartenance à un gang, il est à noter que les pourcentages de garçons s'avèrent significativement supérieurs à ceux des filles, autant dans la région que dans la province.

Figure 5



Les flèches indiquent que la proportion dans la région est significativement différente sur le plan statistique par rapport à la proportion québécoise (↑ supérieure ; ↓ inférieure).

* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence et elle ne peut être comparée avec la proportion québécoise.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

VIOLENCE LORS DES RELATIONS AMOUREUSES

On définit la violence dans les relations amoureuses comme tout comportement ayant pour effet de nuire au développement du partenaire en compromettant son intégrité. Cette violence peut être physique (lancer un objet, pousser ou bousculer l'autre, donner une claque, un coup de poing, blesser avec une arme, ...), psychologique (critiquer ou rabaisser l'autre, ...) ou sexuelle (forcer l'autre à l'embrasser, à caresser, à des attouchements sexuels non désirés, ...). Elle peut être infligée et/ou subie. D'ailleurs, comme les relations amoureuses sont d'une durée variable (un soir, une semaine, un an...), il ne s'agit pas toujours d'une violence mutuelle. Par exemple, une adolescente peut subir de la violence dans une première relation amoureuse et en infliger dans une deuxième. Ainsi, la frontière entre agresseur et victime s'avère souvent floue, une personne pouvant être les deux à la fois. À noter que les proportions présentées dans ce document sont établies à partir des élèves ayant eu un amoureux dans les 12 mois précédant l'enquête.

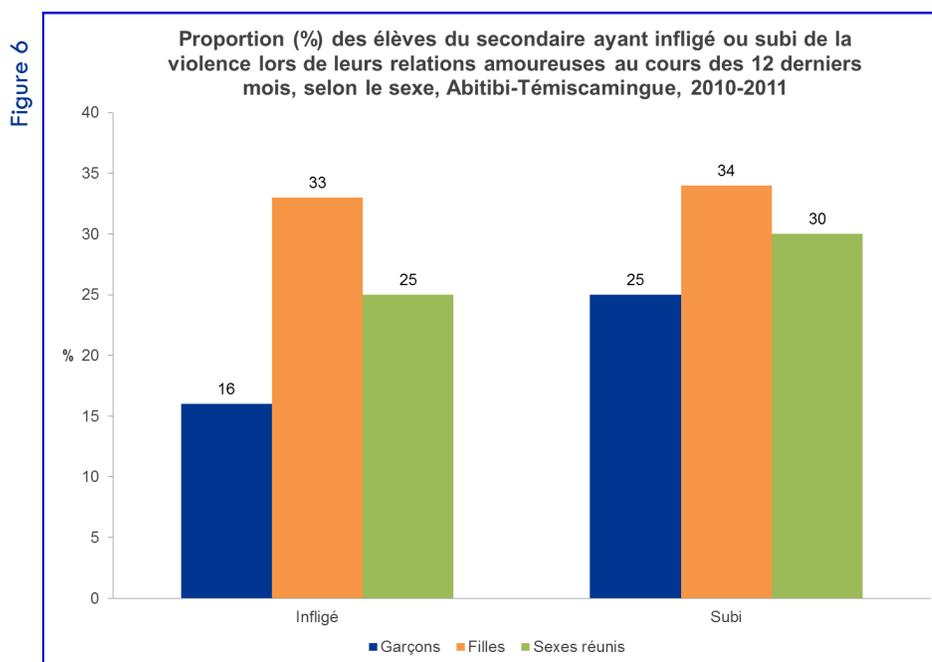
Les données tirées de l'EQSJS permettent d'établir le constat que la violence lors des relations amoureuses ne se résume pas à un garçon qui frappe une fille. Le phénomène s'avère beaucoup plus complexe. En effet, il ne semble pas que les victimes et les agresseurs forment toujours deux groupes distincts. Par exemple, en Abitibi- Témiscamingue, si 8 % des élèves ont indiqué avoir infligé de la violence sans en subir, et que 13 % en ont subi sans en infliger, 17 % des élèves ont affirmé avoir été victimes de violence, mais aussi des agresseurs (données non illustrées). Il reste qu'une majorité (62 %) n'a pas vécu une telle violence, subie ou infligée.



Réf. : www.wordpress.com

Comme l'indique la figure 6, un élève sur quatre (25 %) dans la région a infligé de la violence à son partenaire lors d'une relation amoureuse, dans les 12 mois précédant l'enquête, alors que près d'un sur trois (30 %) a subi une telle violence de la part de son partenaire. Dans les deux cas, les pourcentages régionaux se comparent à ceux du Québec. Que la violence soit subie ou infligée, les filles sont plus nombreuses que les garçons à en avoir vécu (violence infligée : 33 % des filles et 16 % des garçons ; violence subie : 34 % des filles et 25 % des garçons). Ici également, toutes les données de la région se comparent à celles de la province. Dans son rapport, l'ISQ³ mentionne diverses hypothèses expliquant ces proportions plus élevées chez les filles : elles poseraient des gestes pour se défendre plutôt que pour faire du mal, les gestes posés par les filles, plus nombreux, auraient moins de gravité, les garçons auraient tendance à sous-déclarer leurs actes de violence (et les filles, à les surdéclarer), ou encore les garçons s'abstiendraient de poser des gestes, conscients de leur force physique et de l'impact possible, alors que les filles hésiteraient moins à agir sachant qu'elles ne peuvent faire trop de mal. Il est à noter que ces hypothèses émises par l'ISQ n'éclaircissent en rien les résultats en ce qui concerne la violence psychologique (voir les figures 7 et 8).

Que ce soit en Abitibi-Témiscamingue ou au Québec, le pourcentage d'élèves ayant déclaré avoir subi ou infligé de la violence tend à croître en fonction du cycle de scolarité. Ainsi, dans la région, la proportion d'élèves ayant infligé de la violence passe de 18 % au premier cycle à 29 % au deuxième. En ce qui concerne la violence subie, elle touche 25 % des élèves au premier cycle et 33 % au deuxième.

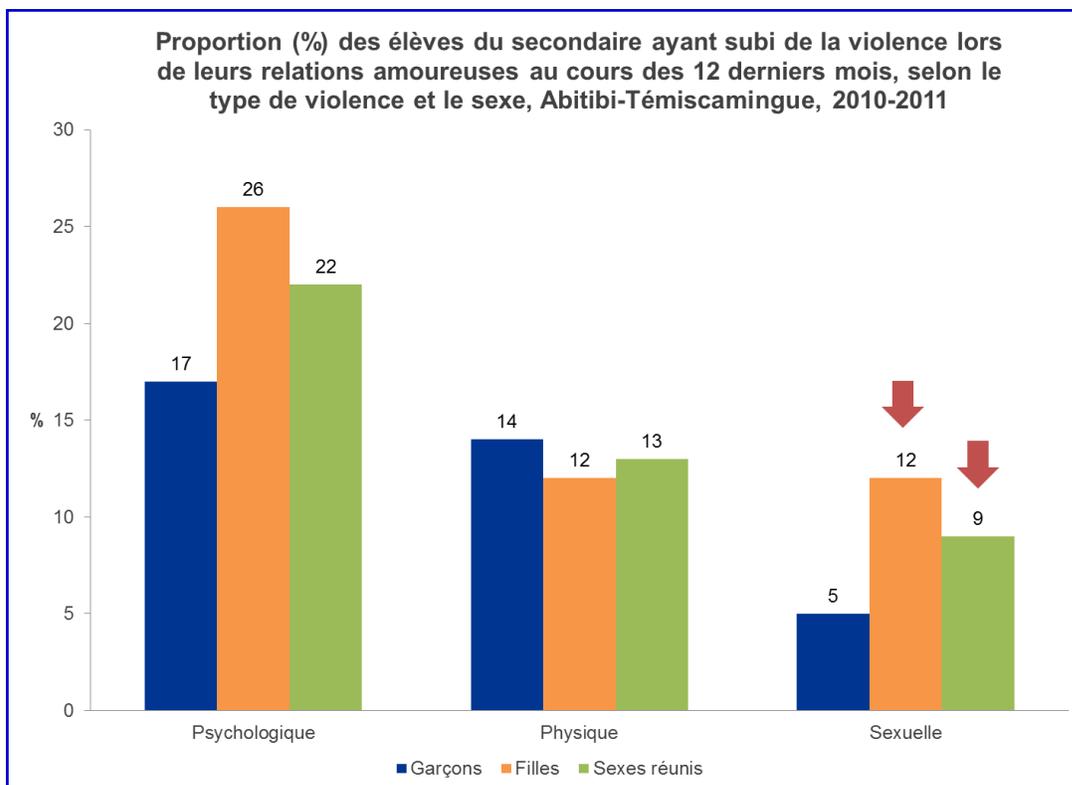


Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

³ Institut de la statistique du Québec (2013). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011*, page 107.

Le type de violence le plus subi est psychologique (voir figure 7). En effet, dans la région, près d'un élève sur quatre (22 %) a subi de la violence psychologique lors de ses relations amoureuses au cours des 12 mois précédant l'enquête. En comparaison, un élève sur huit (13 %) a subi de la violence physique et un sur dix (9 %) de la violence sexuelle. Dans ce dernier cas, la donnée régionale s'avère significativement inférieure à celle du Québec (10 %), alors que les deux autres pourcentages dans la région se comparent à ceux de la province. De plus, la proportion de filles ayant subi de la violence sexuelle (12 %) s'avère significativement moindre dans la région que dans la province (15 %). Enfin, en ce qui concerne la violence psychologique et sexuelle, la proportion de filles dans la région est plus importante que celle des garçons, constat qui caractérise le Québec également.

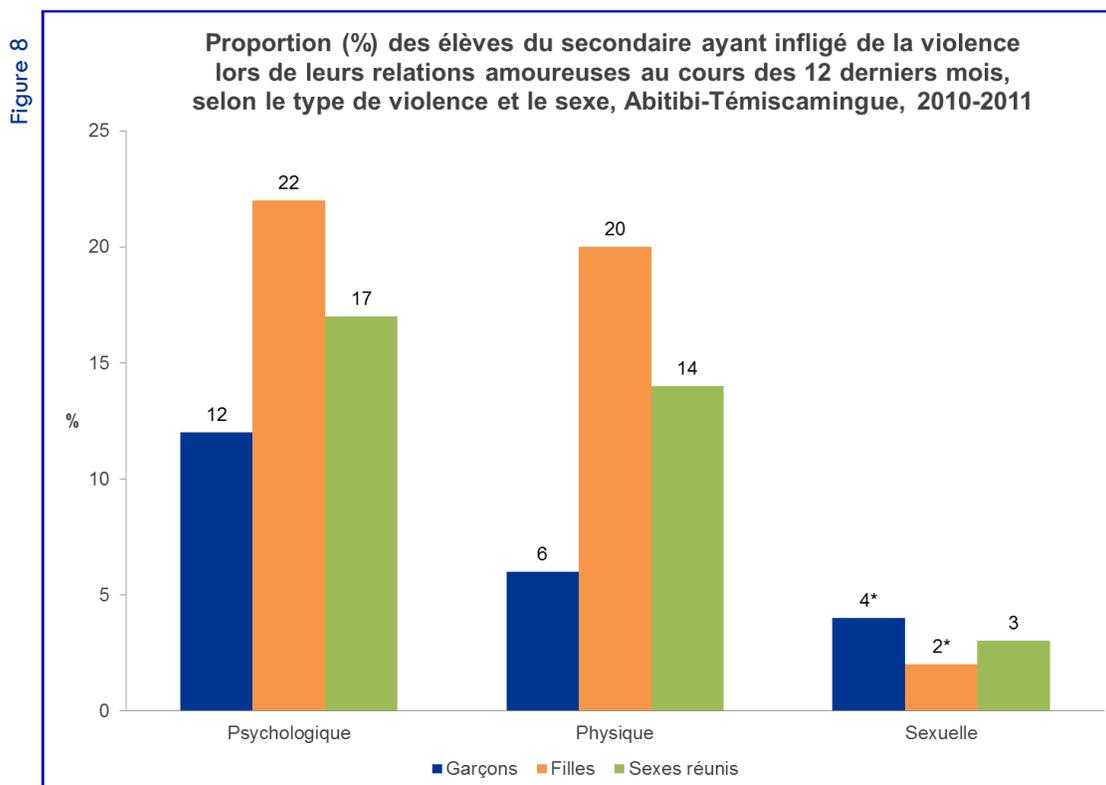
Figure 7



Les flèches indiquent que la proportion dans la région est significativement inférieure sur le plan statistique par rapport à la proportion québécoise.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

Des tendances semblables à ce qui vient d'être décrit caractérisent les résultats en ce qui a trait au type de violence infligée. Ainsi, comme l'illustre la figure 8, la violence psychologique arrive au premier rang avec 17 % des élèves, suivi de la violence physique (14 %) et sexuelle (3 %), une situation comparable à celle de la province.



* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence et elle ne peut être comparée avec la proportion québécoise.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2010-2011, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

De plus, en ce qui concerne la violence psychologique et physique, les proportions de filles ayant infligé de la violence s'avèrent plus importantes que celles des garçons. Dans la région, 22 % des filles contre 12 % des garçons ont infligé de la violence psychologique, alors que 20 % des filles contre 6 % des garçons ont posé des actes de violence physique. À noter que ces tendances existent également dans la province.

RELATION SEXUELLE FORCÉE

Dans l'enquête, une question posée aux élèves de 14 ans et plus cherchait à savoir s'ils avaient été forcés, au cours de leur vie, à avoir une relation sexuelle (orale, anale ou vaginale), avec un pair ou un adulte. L'indicateur ne permet pas une analyse en fonction de l'âge de l'agresseur, à savoir s'il s'agit d'un adolescent ou d'un adulte. À noter que les séquelles liées à une telle agression sont pour la victime d'ordre physique, psychologique, sexuel, relationnel et économique, à court et long terme.

Dans la région (données non illustrées), moins d'un élève sur dix (6 %), âgé de 14 ans ou plus, a eu au moins une relation sexuelle forcée au cours de sa vie, qu'il ait été agressé par un pair ou un adulte. Il s'agit d'une proportion comparable à celle du Québec (6 %). Chez les garçons, 3 % ont connu une telle agression. Chez les filles, la proportion grimpe à 10 %. Bien qu'il soit impossible techniquement de faire une comparaison selon le sexe en raison de la qualité de l'estimation chez les garçons, il est quand même possible d'extrapoler que les filles sont plus nombreuses que les garçons, situation qui existe d'ailleurs dans la province (2 % de garçons contre 10 % de filles). La proportion régionale de filles s'avère quant à elle comparable à celle du Québec. L'analyse selon le cycle de scolarité est impossible pour la région en raison de la qualité de l'estimation. Néanmoins, au Québec, les résultats ne varient pas selon le niveau scolaire.

Roxane : Un projet qui circule dans les écoles secondaires de la région pour sensibiliser les adolescents à la violence dans les relations amoureuses.



www.roxane.ca

Prévenir les manifestations de violence, comment faire?

Le phénomène de la violence est multifactoriel et complexe. Travailler en prévention de la violence demande d'agir de façon globale et concertée sur un continuum qui s'étend de la petite enfance jusqu'à la fin du secondaire dans tous les milieux de vie des jeunes.

Tous ceux qui côtoient des jeunes au quotidien peuvent contribuer à prévenir la violence et à développer des comportements pacifiques chez ces derniers. Que vous soyez parent, grand-parent, enseignant, éducatrice en service de garde ou intervenant, vous avez un rôle à jouer pour agir sur cette problématique et vous trouverez ci-dessous quelques recommandations⁴ classées en fonction :

- des compétences que le jeune doit acquérir personnellement;
- des compétences qui lui permettront d'interagir avec les autres;
- des actions à poser dans son environnement.



Ces recommandations ne sont pas exhaustives et comme vous le constaterez sont, pour la plupart, communes et contributives à plusieurs thématiques liées à la santé et au bien-être.

⁴ Les conditions de succès énoncées dans ce document sont tirées du document Réussite éducative, santé et bien-être : agir efficacement en contexte scolaire - synthèse des recommandations, Institut national de santé publique du Québec, 2010.

Compétences à développer chez le jeune

Connaissance de soi

- Accepter et respecter l'enfant comme il est et le valoriser; éviter de le comparer avec les autres
- Amener le jeune à prendre conscience de son unicité (caractéristiques, qualités, compétences, forces, limites, besoins et sentiments)
- Aider le jeune à prendre conscience de ses besoins et de ses sentiments, et à l'exprimer adéquatement
- Lui donner le droit à l'erreur

Le jeune

Gestion des émotions et du stress

- Amener le jeune à reconnaître et comprendre les émotions
- Reconnaître l'influence des émotions sur les comportements (ex. : j'ai le droit d'être en colère, mais pas de frapper)
- Développer chez le jeune sa capacité à gérer les frustrations (le fait de perdre, de se faire taquiner, les accusations, l'exclusion)
- L'habiliter à reconnaître les situations de stress et d'anxiété
- Explorer des techniques positives pour gérer son stress et son anxiété de façon saine : activité physique, relaxation, technique de respiration, développer de saines habitudes de vie, gérer son temps et son horaire, visualisation, etc.



Demande d'aide pour soi et les autres en tant que victime ou témoin de violence

- Faire connaître aux jeunes les services disponibles à l'école et dans la communauté de façon régulière (ex. : programme Le Maillon, Clinique jeunesse, organismes communautaires, etc.)
- Inviter les jeunes à intervenir lorsqu'il y a un problème ou un conflit et à ne pas tolérer la loi du silence
- Faire appel à des personnes de confiance : parents, amis, pairs plus âgés, membres du personnel scolaire
- Faire la différence entre demander formellement de l'aide et envoyer des signaux, des indices
- Amener les témoins à dénoncer les actes de violence

Exercice de choix responsable en matière d'habitudes de vie

- Développer sa capacité d'adaptation aux transitions, aux changements, aux éléments de stress (ressources internes et externes)
- Gérer son stress et son anxiété
- Participer à des activités sportives et de loisirs actifs

Compétences à développer chez le jeune

Le jeune et les autres



Attitudes et comportements prosociaux

Implication sociale, influence sur les normes et contribution aux environnements favorables

Exercice de choix responsable en matière d'habitudes de vie

- Attendre son tour, attirer correctement l'attention
- Socialiser (sourire, saluer etc.)
- Être ouvert aux autres, accepter et respecter leurs différences
- Développer sa capacité à coopérer
- Partager
- S'excuser
- Pratiquer l'entraide
- Empathie
- Appliquer une méthode de résolution de conflits
- Développer des attitudes et des comportements favorisant l'égalité et l'inclusion
- Développer des relations amoureuses harmonieuses et égalitaires

- Donner l'opportunité aux jeunes de s'impliquer positivement en classe, à l'école et dans leur communauté
- Participation des jeunes à l'élaboration des règles de vie en classe, à la maison, dans leur communauté (ex. maison ou local de jeunes, groupe de sport ou de loisirs, etc..)
- Identifier avec les jeunes les comportements adéquats attendus pour favoriser un climat de respect
- Promouvoir l'entraide, l'écoute et le respect dans les environnements fréquentés par les jeunes (classe, école, famille, pairs, communauté)

- Développer son affirmation de soi
- Apprendre à résister à la pression négative des pairs incitant à la violence
- Distinguer la pression négative de la pression positive pouvant être exercée
- Apprendre à résister à la pression négative des médias incitant à la violence

Éléments à mettre en place dans l'environnement du jeune

Autour du jeune



Orientations

- Adopter une stratégie locale en prévention et traitement de la violence ancrée dans le projet éducatif et le plan de réussite de l'école
- Soutenir les stratégies de prévention de la violence et de la criminalité dans la communauté
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en place des politiques favorisant le développement des jeunes et le soutien à leur famille

Conditions organisationnelles

- Sensibiliser, former, superviser et soutenir le personnel et les bénévoles sur la problématique de la violence et les stratégies d'interventions
- Mettre en place et appliquer un code de vie dans les milieux fréquentés par les jeunes
- Participer aux instances de concertation intersectorielle jeunesse
- Faciliter l'accès et le déploiement des services préventifs à l'école et dans la communauté (ex. Projet Roxane, conférence ou kiosque d'organismes communautaires)
- Faire appel aux personnes ressources qualifiées selon le contexte (travailleur social, éducateur spécialisé, policier)
- Aménagement et animation de la cour d'école (référence : Ma cour : un monde de plaisir! Kino Québec)
- S'assurer de soutenir les victimes et les témoins
- Superviser adéquatement les agresseurs

Actions école-famille-communauté

- Assurer la surveillance des lieux fréquentés par les jeunes
- Organiser des projets communautaires pour rendre le quartier ou le village plus sécuritaire, plus accueillant et plus stimulant
- Entente de coopération pour le partage ou l'utilisation des installations, du matériel ou des ressources culturelles, sportives et de loisirs entre l'école et la communauté.
- Parrainage, mentorat

Services

- Assurer un soutien social et émotionnel aux élèves et leur famille (liens avec le réseau de la santé et des services sociaux, les organismes communautaires, groupe de soutien ou ateliers à l'intention des parents, etc.)
- Offrir des services de type clinique jeunesse (porter attention aux signes et symptômes de la violence dans les relations amoureuses)

En bref

En Abitibi-Témiscamingue comme au Québec, plus du tiers des élèves ont présenté au moins un type de comportement d'agressivité directe, et près des deux tiers de l'agressivité indirecte.

En Abitibi-Témiscamingue comme au Québec, plus du tiers des élèves ont eu au moins une conduite imprudente ou rebelle, les garçons étant plus nombreux que les filles dans cette situation.

Moins d'élèves en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec ont commis au moins un acte de conduite délinquante dans les 12 mois précédant l'enquête.

Les types de délits (conduite délinquante) les plus manifestés sont par ordre décroissant d'importance ceux contre les biens, ceux contre la personne, la vente de drogues et le port d'arme. Pour la plupart, les garçons sont plus nombreux que les filles à en avoir commis.

Lors des relations amoureuses, un élève sur quatre dans la région a infligé de la violence à son partenaire, alors que près du tiers en a subi ; dans les deux cas, les filles sont plus nombreuses que les garçons.

Lors des relations amoureuses, le type de violence subie et infligée le plus courant est la violence psychologique, suivie de la violence physique et sexuelle, autant dans la région qu'au Québec.

Moins d'élèves en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec ont subi de la violence sexuelle lors de leurs relations amoureuses.

Dans la région comme au Québec, les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir infligé de la violence psychologique et physique à leurs partenaires lors de relations amoureuses.

Pour plus d'information

■ Ressources nationales

www.aimersansviolence.com
www.agressionsexuelle.com
teljeunes.com/accueil

www.securitepublique.gouv.qc.ca
org.jeunessejecoute.ca/fr
www.mels.gouv.qc.ca/violenceEcole

■ Ressources de la région en matière de violence

Pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

La Maison Mikana (Amos)
819 732-9161
mikana@cableamos.com

Alternative pour Elles (Rouyn-Noranda)
819 797-1754
alternelle@cablevision.qc.ca

Maison d'hébergement l'Équinoxe (Ville-Marie)
819 622-7001
equinoxe@cablevision.qc.ca

Maison d'hébergement « Le Nid » (Val-d'Or)
819 825-3865
maisonlenid@cablevision.qc.ca

Pour femmes et adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel Abitibi (CALACS-Abitibi)
819 732-7889
calacsabitibi@cableamos.com

Point d'appui (Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de Rouyn-Noranda)
819 797-0101
info@pointdappui.org
www.pointdappui.org

Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel (CAPACS de l'Abitibi-Ouest)
819 333-3773
capacs-ao@tlb.sympatico.ca

Assaut sexuel secours (Vallée-de-l'Or)
819 825-6968
info@assautsexuelsecours.com

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel du Témiscamingue (CALACS)
Volet prévention
819 622-0777
calacs@temiscamingue.net

Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

■ **Rouyn-Noranda**
819 797-5599

■ **Amos**
819 444-5281

■ **Val-d'Or, Senneterre et Services aux communautés autochtones**
819 825-6000

■ **La Sarre**
819 339-7509

■ **Ville-Marie et Services aux communautés autochtones**
819 629-6015
819 629-6406 (autochtones)

■ Pour toute urgence

Sûreté du Québec
Composez le 9-1-1 ou www.sq.gouv.qc.ca

Centres locaux de services communautaires (CLSC) 8-1-1 (Info-santé)

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

Téléchargez ce fascicule en visitant le site Internet :

[www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/
documentation/publications/jeunesse.html](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/documentation/publications/jeunesse.html)

Soyez attentifs à la parution des prochains sujets!